

En outre des précédentes, la Compagnie Anglo-américaine de télégraphe sous-marin exploite les lignes du réseau de l'Île du Prince-Édouard, et possède 385 milles de ligne, 403 milles de fils, et 32 bureaux. Ce réseau comprend $1\frac{1}{2}$ mille de télégraphe sous-marin au passage de la rivière Hillsboro', et 12 milles de télégraphe sous-marin entre l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Les dépêches de la presse ne sont pas comprises dans le nombre de celles expédiées par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, aucune donnée ne pouvant être obtenue. Il y a aujourd'hui communication directe par le réseau de la Compagnie de chemin du Pacifique canadien entre Halifax, N.-E. et Victoria, C.-B.

1155. La taxe ordinaire pour les dépêches d'un endroit à l'autre du Canada est de 25 cents pour dix mots, le nom et l'adresse du destinataire non compris. Pour Halifax, Winnipeg et la Colombie anglaise, la taxe varie de 30 cents à \$1 par 10 mots. Pour les États-Unis, la taxe est de 40 cents par dix mots et plus, suivant la distance. La taxe pour le Royaume-Uni est de 25 cents par mot.

1156. La longueur totale des lignes télégraphiques dans le monde est de 601,142 milles de lignes aériennes et de 153,649 milles marins de lignes nautiques; la longueur des fils est de 1,500,000. Les États-Unis possèdent la plus grande longueur de lignes télégraphiques, soit, 210,000 milles, utilisables pour le service public, et dont 189,714 milles appartiennent à la Compagnie Western Union Telegraph, la longueur des fils de la compagnie étant de 802,651 milles. Le nombre des dépêches envoyées par cette compagnie n'a pourtant pas excédé 58,307,315 en regard de 71,589,064 dépêches expédiées dans le Royaume-Uni sur 35,286 milles de ligne. Le nombre total des dépêches expédiées principalement dans la circonscription de l'Union télégraphique en 1895 est porté à 378 millions.

1157. Le tableau suivant indique que huit pays seulement ont une longueur plus grande de lignes télégraphiques que le Canada, et que à l'exception des colonies australasiennes, aucun pays ne possède les mêmes facilités. Le Canada possède un bureau télégraphique par 1,988 personnes. La proportion est variable dans les colonies australasiennes, depuis la Nouvelle-Galles du Sud où il y a un bureau télégraphique pour chaque groupe de 1,522 personnes, jusqu'à la Tasmanie où les facilités sont telles qu'il se trouve un bureau pour 719 personnes. Sur ce continent ce sont les États-Unis qui viennent immédiatement après nous, avec un bureau télégraphique pour chaque groupe de 3,266 personnes. En Europe, la Suisse suit de près le Canada, soit 1,857 personnes pour chaque bureau. L'empire germanique a un bureau pour 2,483 personnes. La France a 3,621 personnes pour chaque bureau et la Grande-Bretagne en a 4,051. La première proposition de construire une ligne télégraphique sur le continent de Montréal à l'Océan Pacifique fut faite au gouvernement impérial et recommandée par le gouverneur général dans son discours d'ouverture de la 2^e session, 1863. La proposition ne fut pas agréée par la législature canadienne, cette chambre jugeant qu'une route postale devrait être construite en même temps.